

Une nette volonté de tenir les promesses par Yolande Clermont

Voici le temps de vous informer des suites qu'il y eut après la fameuse rencontre du 10 septembre. Rappelons que les propriétaires du Lac St-Charles ont pu y exprimer leurs soucis et leurs préoccupations devant tous les membres du conseil municipal, le maire Charles-Eugène Blanchet, le directeur général du GIRB, François Lajoie, ainsi que Paul Blais de la MRC.

Ainsi, comme promis par le maire, dans le mois qui suivit, un comité consultatif a vu le jour. Il est formé de quatre propriétaires, dont deux de l'APPLRI et deux du Club nautique Borromée (Yolande Clermont, Huguette Fauchon, Thierry Gros et Daniel Vien), quatre conseillers municipaux (Jean-Marc Mercier, Martin Lapierre, Martin Lacasse et Dominic Roy) et Denis Labbé, directeur général à la municipalité. Trois rencontres ont déjà eu lieu et tous les dossiers qui concernent la vie des gens du lac y sont abordés.

L'objectif de ce comité est de faire en sorte de fournir des outils aux instances concernées afin que ces dernières puissent travailler de concert pour l'environnement et la santé du lac. C'est pourquoi le comité œuvre sous un point de vue d'ensemble, car chacun des dossiers abordés a des incidences sur les autres.

Les sujets abordés concernent autant la municipalisation éventuelle des chemins qui ceignent le lac, le problème des eaux usées, la re-végétalisation des rives que les embarcations qui circulent sur le lac.

Afin de s'assurer que les orientations prises ne le seront pas sous le coup de présomptions ou encore d'intérêts individuels, des études sont commandées à des firmes privées dont l'expertise est reconnue dans les domaines touchés.

Par exemple, en ce qui concerne la municipalisation des chemins, une firme d'ingénieurs est actuellement mandatée afin d'étudier les chemins existants, la faisabilité du projet selon le type de sous-sol et les coûts à envisager.

Le comité s'adressera aussi à une autre firme pour envisager la possibilité et les coûts d'installation pour la technologie des égouts sous vide, technique déjà en place pour une partie des résidences de l'arrondissement Lac St-Charles, au nord de Québec. Cette orientation est envisagée à la suite d'une rencontre avec Paul Blais de la MRC. Celui-ci a bien fait comprendre que les systèmes actuellement installés ne pourront jamais être efficaces à 100 %, quelque soient les tests ou les améliorations que l'on pourrait y apporter. Sans oublier que la vocation du lac est de plus en plus résidentielle et d'ailleurs zone déclarée comme telle.

Un autre projet de règlement a été déposé afin de donner à la municipalité et à la MRC les moyens de faire appliquer plus efficacement la réglementation déjà existante concernant la protection des bandes riveraines. La concrétisation de ce projet sera prise en charge par le

Comité pour l'environnement et la protection du lac en collaboration avec le GIRB.

Un autre mandat sera confié au Groupe Hémisphères, qui connaît déjà bien notre lac, afin de nous conseiller sur l'attitude la mieux appropriée à prendre concernant les embarcations sur le lac.

Comme vous pouvez le constater, les choses bougent enfin, mais de façon ordonnée et prudente. Je tiens tout de même à vous rassurer : Le Canard du Coin-coin continuera à vous informer des réalisations de notre comité consultatif et tous les propriétaires concernés seront conviés à des séances d'information et seront aussi appelés à voter sur les projets de règlements qui vous toucheront.

Gardons cependant en tête que pour ce comité, la grande priorité, au-delà des intérêts individuels, reste la santé du lac pour notre prospérité à tous.



Un petit nouveau sur le web par André Tremblay

Venant tout juste d'acquérir une résidence secondaire au Lac St-Charles, je me demandais comment pourrais-je contribuer aux efforts de sensibilisation pour la préservation du lac et la défense des intérêts de ses résidents. J'ai alors pensé créer un portail sur Internet destiné à répertorier l'information qui concerne le lac et aussi celle qui pourrait intéresser ses résidents. C'est à découvrir :

www.lacst-charles.org

Vos bénévoles du Comité pour l'environnement et la protection du lac profitent de l'occasion pour vous souhaiter de passer de Joyeuses Fêtes

Sauvons des branches d'arbres!

... Et sauvons des timbres!
Si vous souhaitez recevoir LE CANARD DU COIN-coin par courriel plutôt que par la poste, veuillez nous en faire part en nous envoyant votre adresse électronique à thgros@globetrotter.net

La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de l'inventer *

par François Lajoie, GIRB

Depuis la rencontre du 10 septembre dernier, un Comité consultatif pour la municipalité sur le lac St-Charles a vu le jour. Un autre comité, le Comité pour l'environnement et la protection du lac, poursuit sa démarche pour élaborer un plan d'action visant à éviter la réapparition de fleur d'eau d'algues bleu-vert (cyanobactéries) tel que constatée le 22 juillet dernier dans le Lac St-Charles par des riverains et confirmée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB), en tant qu'organisation de bassin versant mandaté par le MDDEP via le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (RO-BVQ) pour réaliser un plan d'action pour 2008-2009, a déjà fait réaliser un plan de naturalisation des rives pour les lacs Saint-Charles et Beaumont par le Groupe Hémisphères. Lors de leur première rencontre, le Comité pour l'environnement et la protection du Lac-aux-Canards a, lui aussi, accueilli avec enthousiasme la collaboration du GIRB pour lutter contre les cyanobactéries.

Cet hiver, ces comités — incluant celui pour l'environnement et la protection du Lac St-Charles — et le GIRB participeront à l'élaboration

d'un plan d'action Cyano 2008-2009 pour préciser les besoins des résidents intéressés à planter des arbustes pour filtrer les nutriments (azote et phosphore). Le GIRB supportera la réalisation d'actions concrètes par les acteurs du milieu en embauchant une personne pour coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action cyanobactéries 2008-2009.

Déjà, des propriétaires riverains nous ont signifié leur intérêt à débiter l'année 2008 en complétant une fiche afin de préciser le nombre d'arbustes qu'ils souhaitent planter chez eux. Ceci permettra à chaque comité de réserver le plus tôt possible une commande de groupe. C'est une des façons à notre portée pour retarder le vieillissement des lacs!

Un colloque ayant pour thème « Les cyanobactéries: mieux connaître pour mieux gérer » se tiendra à l'Université Laval le 24 janvier 2008. On suit ça de près pour vous. Pour information: www.ihqeds.ulaval.ca/accueilcyanos.html

* Alan Kay, 1971



Et qu'en est-il du Comité pour l'environnement et la protection du lac? par Thierry Gros

Il est plus actif que jamais! Son objectif et sa raison d'être restent toujours les mêmes : Informer tous les résidents sur ce qu'il faut faire et ne plus faire en matière d'environnement afin d'améliorer la santé du lac.

Comme ce sujet nous concerne tous, le comité est constitué de propriétaires bénévoles, villégiateurs ou permanents, sans distinction de leur appartenance au Club Nautique Borromée ou à l'APPLRI. Ils sont sensibilisés, informés et préoccupés par tout ce qui touche le lac. Ils sont prêts à se mobiliser pour le protéger et, par ricochet, préserver la valeur de leur propriété.

Le Comité pour la protection du lac est autonome. Il veut avoir toute liberté d'action sur le choix des informations qu'il désire transmettre. Ce qui ne l'empêche pas, parallèlement, de se tenir à la disposition des deux regroupements de propriétaires ainsi que de la municipalité pour véhiculer de l'information en leur nom.

Comme il restera toujours de la responsabilité des propriétaires de s'occuper eux-mêmes de la revégétalisation des rives, le Comité veut y jouer un rôle important en apportant son soutien et ses connaissances, en organisant ou participant à des activités concernant la santé du lac.

Les oies blanches et la santé du lac

par Robert Nadeau

Lors de leurs migrations printanière et automnale, les oies nous rendent visite et séjournent sur notre lac durant 5 à 6 semaines. Admettons-le, leur présence apporte un certain charme à notre environnement. Cependant, est-ce que la qualité de l'eau en est altérée, du fait qu'elles y déposent leurs fientes (matières fécales) ?

Nous avons posé la question à deux biologistes d'Environnement Canada et voici leurs réponses. Selon ces spécialistes, il n'y aurait pas de lien entre les oies blanches et les algues bleu-vert. À partir de lectures faites sur ce sujet et d'expériences qui leur ont été rapportées, ils notent que les fientes n'auraient pas une longévité de plus de deux à trois jours du fait de la température froide de l'eau. Ainsi donc, ces matières organiques se déposent dans le fond du lac et se décomposent avec le temps.

Même s'ils n'ont pas procédé spécifiquement à une étude sur la relation entre les oies et les algues bleu-vert, ils démontrent passablement de certitude quant à leurs affirmations.

Afin de compléter nos informations, on nous a suggéré de contacter la ville de Victoriaville où se trouve le Réservoir Beaudet, fournisseur de l'eau potable pour la ville. Ce grand bassin est un lieu de prédilection pour les oies qui s'y déposent par hordes de 75 000 à 100 000 par jour! Inquiétés eux aussi par cette présence envahissante et de leur rapport avec les atteintes possibles à la qualité de l'eau, les responsables du Service de l'Environnement de la ville ont donc commandé une étude à l'Institut Armand-Frappier. Les conclusions du microbiologiste étaient celles-ci : en période de migration, la présence de coliformes augmente quelque peu mais pas de façon alarmante. Il a plutôt noté que ces coliformes sont davantage présents en période de pluie en raison des terres agricoles environnantes.

Ainsi donc, la personne consultée arrive aux mêmes conclusions que les biologistes d'Environnement Canada : il n'y a pas de relation entre les oies blanches et les algues bleu-vert.

Nous en avons également profité pour faire des vérifications au sujet de la présence jugée parfois nombreuse des goélands sur notre plan d'eau. Encore là, on nous a répondu qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter du fait que leur nombre ne serait pas suffisamment élevé pour présager quelque conséquence que ce soit.

Nous pouvons donc conclure que, bien que le lac reçoive la visite fréquente de ces oiseaux « pollueurs », il n'y a pas lieu d'envisager de mesures particulières à leur sujet. Nous avons plutôt tout intérêt à nous concentrer sur les conséquences de notre présence à nous! Mettons nos énergies sur les cibles qui ont été priorisées : la revégétalisation des rives et l'usage de produits sans phosphate, entre autres...